Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

SORBONNE UNIVERSITÉ

MASTER

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 relatif à l'accréditation de Sorbonne Université l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les pièces justificatives produites par M. CYPRIEN BOURDEAU DE FONTENAY, né le 14 mars 1996 à TARBES (065) en vue de son inscription au master; Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

VU LE PARCOURS TYPE Etudes nordiques,

Le diplôme de MASTER, domaine ARTS, LETTRES, LANGUES, mention LANGUES, LITTERATURE ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES mention bien

est délivré à M. CYPRIEN BOURDEAU DE FONTENAY

au titre de l'année universitaire 2020-2021 et confère le grade de master,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le recteur de la région académique, Chancelier des universités

Christophe KERRERO

Le titulaire

Fait le 13 septembre 2022

La Présidente

Nathalie DRACH-TEMAM

16165069 SORBONU

°Z

72022202010297